

25.06.2025

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie renouvelle son aide financière de 70 € pour la carte Imagine'R des lycéens

Chaque année la communauté d'agglomération finance une partie du forfait de la carte Imagine R des lycéens. Depuis l'année scolaire 2024-2025, cette aide est passée de 63 à 70€, pour prendre en compte la hausse du tarif de l'abonnement par Ile-de-France Mobilités. La communauté d'agglomération a décidé de renouveler cette aide pour l'année scolaire 2025-2026.

Il s'agit d'une mesure concrète en faveur du pouvoir d'achat et de la mobilité des habitants. Le forfait IMAGINE'R permet en effet de voyager de manière illimitée dans toute l'Île-de-France. Il est valable sur tous les modes de transport (Métro, Bus, tram express, train, RER, Tram), à l'exception de certaines dessertes directes d'aéroports (Orlyval, Bus Direct Paris-Aéroport, navettes VEA Disney) et des bus touristiques (OpenTour, Cars Rouges).



Comment bénéficier de l'aide ?

Les demandes d'aide pour la prochaine rentrée scolaire sont ouvertes.

Les familles qui souhaitent bénéficier de cette aide devront se rendre au France services* le plus proche avec le formulaire de renouvellement reçu par voie postale ou venir retirer un formulaire pour les nouveaux abonnements. Un agent complètera et tamponnera la partie Tiers Payant.

* à Coulommiers, Crécy-la-Chapelle ou La Ferté-sous-Jouarre

Les démarches à effectuer et les conditions d'obtention sont consultables sur le site internet www.coulommierspaysdebrie.fr (rubrique actualités).

Contact utile

Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

Service Transport : transport@coulommierspaysdebrie.fr - Tél : 01 84 32 03 25

Contact Presse

Service communication : communication@coulommierspaysdebrie.fr - 01 64 63 46 46